

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

*Sous-direction  
de la gestion du personnel*

Bureau du personnel officier

**Arrêté du 12 avril 2018 maintenant dans un grade et dans un emploi  
un officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense**

NOR : INTJ1810400A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4132-10 ;

Vu le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires commissionnés ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 modifié fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 conférant un grade et un emploi d'officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense ;

Vu l'arrêté du 10 septembre 2013 portant affectation d'un officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant maintien dans l'emploi et le grade d'un officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2016 conférant un grade et maintien dans un emploi d'officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Vanessa BOSSERELLE (NIGEND : 341952 - NLS : 8116904 - NID : 0192053057) est maintenue au grade de capitaine, en qualité d'officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense, dans son emploi de psychologue clinicienne, conseillère technique auprès du commandant de la gendarmerie outre-mer à Arcueil (94), pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'intéressée est rattachée au corps des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 avril 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*Le général de corps d'armée,  
directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale,*

H. RENAUD